

Informations importantes sur les services disponibles

Ce document contient des informations importantes sur la Clinique orthopédique Duval et sur les services qui y sont disponibles. Il est essentiel que vous le lisiez attentivement.

La Clinique orthopédique Duval détient un permis de centre médical spécialisé délivré par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Elle est agréée avec mention d'honneur par Agrément Canada, un organisme pancanadien d'évaluation de la qualité et de la sécurité des soins de santé. La Clinique est un organisme entièrement privé qui offre des soins chirurgicaux, particulièrement dans le domaine du remplacement articulaire de la hanche et du genou. Elle est dotée de salles d'opérations ainsi que de lits de soins aigus et de convalescence. La mission de la Clinique est d'offrir des soins orthopédiques selon les normes de qualité et de sécurité les plus élevées au Canada. Ses médecins ont recours à des techniques chirurgicales à la fine pointe des meilleures pratiques et à des protocoles innovants en matière de soins postopératoires. **Notre priorité est le mieux-être de nos patients et la satisfaction de leurs besoins.**

La Clinique est un milieu de soins spécialisés. Nous ne disposons pas de toutes les ressources d'un hôpital général du réseau public de santé. Par exemple, nous n'avons pas d'unité de soins intensifs. La Clinique ne compte pas de médecins autres qu'un omnipraticien et les chirurgiens orthopédistes. Malgré toutes les précautions que nous prenons, il se peut que surviennent des événements indésirables ou des complications dont nous ne pouvons prendre charge. Dans un tel cas, nous déployons tous les moyens à notre disposition pour vous diriger sans délai vers les établissements capables de vous fournir les soins requis par votre état.

Une évaluation préopératoire rigoureuse de votre condition médicale sera effectuée par l'équipe médicale qui décidera si votre état de santé permet une chirurgie et une hospitalisation sécuritaires dans notre clinique. Dans le cas contraire, il vous sera conseillé d'obtenir votre chirurgie auprès d'un centre hospitalier du réseau public de santé. Nous sommes conscients de l'impact que ceci peut avoir sur les délais d'attente mais votre sécurité est l'élément primordial qui guide nos décisions.

Pendant votre séjour à la Clinique, nos équipes ont l'expérience et l'expertise nécessaires pour résoudre plusieurs des complications plus communes ou de faible gravité. Toutefois, il peut arriver que, selon leur jugement clinique, votre état exige une investigation diagnostique approfondie ou des interventions que nous ne sommes pas en mesure d'offrir. Dans de telles circonstances, qui sont rares, vous devrez être transféré vers un centre hospitalier du réseau public de santé.

Vous recevrez votre congé de la Clinique lorsqu'il ne sera plus médicalement nécessaire que vous y séjourniez. Après votre retour à domicile, si vous éprouvez des inquiétudes en raison de votre état clinique ou si vous avez des questions reliées à votre épisode de soins, vous pourrez communiquer avec la Clinique. Nous donnerons suite le plus rapidement possible, tous les jours ouvrables, à l'intérieur d'un délai de 24-48 heures. Au besoin, les médecins de la Clinique, pourront vous conseiller, vous rassurer et vous proposer un traitement ou une investigation, le tout dans les limites des ressources diagnostiques ou thérapeutiques de la Clinique. Si l'évaluation médicale de votre état de santé requiert un examen diagnostique ou un traitement non disponible à la Clinique, un médecin vous conseillera de vous adresser à un centre hospitalier de votre région. Parfois, la Clinique ne dispose pas des ressources nécessaires pour traiter les complications chirurgicales postopératoires, dans ce cas, nous ferons le maximum pour faciliter votre prise en charge par un hôpital public. **Si vous estimez que votre condition est grave ou urgente et qu'elle exige une attention immédiate, n'hésitez pas à communiquer sans délai avec le 911 ou dirigez-vous à l'urgence de l'hôpital le plus près.** Si vous êtes incertain de la gravité, communiquez avec le service Info-santé en composant le 811.

ATTESTATION

J'atteste avoir lu le présent document et avoir compris les informations qu'il contient. J'atteste aussi avoir eu la possibilité de poser les questions que je souhaitais et avoir obtenu des réponses satisfaisantes.

Nom _____

Signature : _____

Date : _____